



changement du gestionnaire locatif

Par **kouadio**, le **06/11/2012** à **16:08**

Bonjour, je suis responsable commercial et juridique dans une agence immobilière et je dois reprendre la gestion patrimoniale d'un immeuble entre les mains d'un autre agent immobilier. Le problème est que ce dernier refuse de me faire un point sur sa gestion passée, d'autant que depuis plusieurs mois, il ne rendait plus compte au propriétaire à propos de certains impayés. De plus, il ne répond pas à mes appels téléphoniques, et je ne le trouve jamais à son bureau, sauf sa secrétaire qui, curieusement, ne sait jamais où il se trouve. Dites-moi ce qu'il faut faire, car je veux engager une action civile contre lui. Mais pour cela, il faut que je prouve qu'il a commis une faute dans l'exécution de son mandat. Comment dois-je procéder? Merci de me répondre! Kouadio